



Commune de l'Argentière-la-Bessée (05)



STADE D'EAU VIVE DE L'ARGENTIERE-LA-BESSEE (05)

DOSSIER REGLEMENTAIRE DE REGULARISATION

NOTE DE PRÉSENTATION NON-TECHNIQUE



A. DEMANDEUR

La demande de déclaration est portée par la commune de l'Argentière-la-Bessée.

Les coordonnées du demandeur sont les suivantes :

Dénomination sociale	Commune de l'Argentière-la-Bessée
Siège social	17 avenue Charles de Gaulle 05120 l'Argentière-la-Bessée
Forme	Commune et commune nouvelle
SIRET	210 500 062 00018
Personne en charge	Thierry LOPEZ, Directeur des Services Techniques



B. LOCALISATION

Le stade d'eau vive objet du présent dossier se situe dans la Durance sur la commune de l'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes), à l'aval de la confluence avec le torrent du Fournel. La figure suivante montre sa localisation.

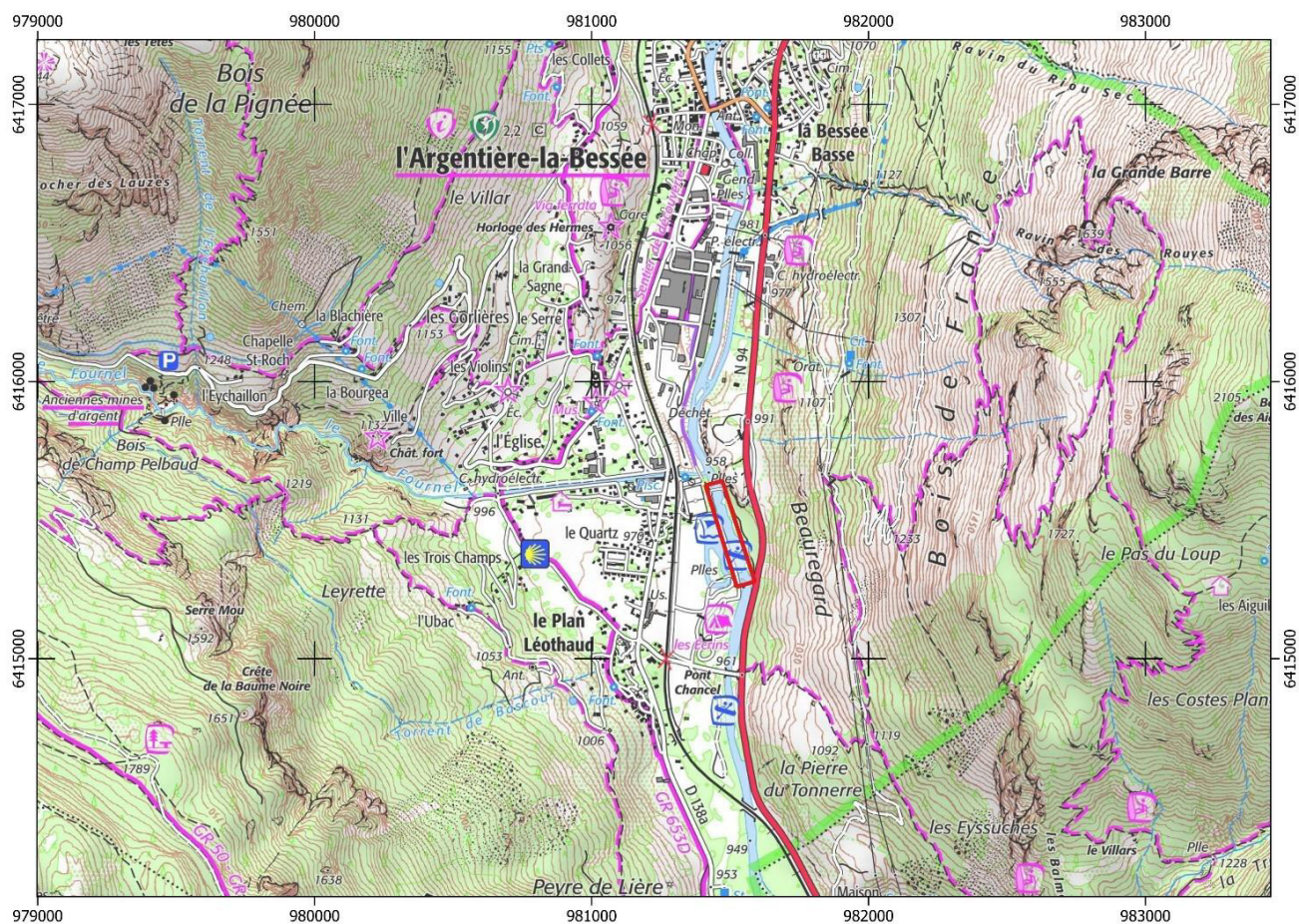


Figure 1 : Localisation du stade d'eau vive de l'Argentière-la-Bessée

C. NATURE ET CONSISTANCE DE L'AMENAGEMENT

1. CONTEXTE

La commune de l'Argentière-la-Bessée, affectée par le déclin de son industrie, s'est lancée dans le développement du tourisme sportif dans les années 1990. Aujourd'hui, la commune comprend un vaste complexe sportif, comprenant un stade d'eau vive, inauguré en 1993. Il accueille depuis de nombreuses compétitions de kayak et de sports de pagaie, et permet de pratiquer ces sports d'eau vive librement.

Depuis sa création, il a accueilli de nombreuses compétitions de renom de canoë kayak et sports de pagaie comme les championnats de France, le championnat d'Europe de slalom en 2006, une manche de coupe du monde de slalom en 2011 et un championnat du monde de raft en 2021 (cf. tableau ci-après).

En 2022 il a été labellisé centre de préparation aux jeux olympiques Paris 2024.

Totalement gratuit, l'accès au stade d'eau vive permet de s'initier à la pratique tout comme s'entraîner au slalom qui demande davantage d'expérience. Outre le côté purement sportif, le stade est la « salle de classe » du Centre de formation au métier de l'eau vive, plus grand organisme français de formation professionnelle spécifique, il accueille également une classe sportive du collège de L'Argentière et un club associatif.

Totalement dédié à la pratique d'eau vive, avec le camping, le plan d'eau, le slalom avec 50 portes de slalom montées en permanence et une rampe de départ dédiée au Kayak- Cross, l'espace restauration, les parkings et sanitaires, la FFCK, la municipalité, le CRFCK et EDF en ont fait un site majeur et incontournable en France pour la pratique du canoë-kayak et des sports de pagaie. Ce site présente un fort impact socio-économique pour le territoire.

Le stade d'eau vive de l'Argentière, réalisé par la commune de l'Argentière-la-Bessée, a été autorisé en 1992 pour une durée de 15 ans. Aujourd'hui, faute du renouvellement de l'autorisation de cet équipement, il n'a plus d'existence administrative. **Le présent dossier vise donc à régulariser la situation administrative de ce stade d'eau vive.**

Le dossier de régularisation est proportionné à ce contexte, et analyse principalement le fonctionnement des ouvrages réalisés et ses effets, par rapport aux objectifs initiaux et aux attendus actuels de la réglementation. Il s'attachera donc à réaliser un bilan des impacts de l'ouvrage sur le fonctionnement hydromorphologique et le milieu aquatique de la Durance. Ceci passe par :

- Une description des caractéristiques de l'équipement,
- Une description des interventions réalisées et des éventuelles difficultés rencontrées,
- Une analyse des évolutions du lit,
- Un regard porté sur l'ouvrage d'un point de vue piscicole.

CARACTERISTIQUES DU STADE D'EAU VIVE

CARACTERISTIQUES INITIALES

L'idée de projet du stade d'eau vive de l'Argentière a débuté en 1989, tandis que sa conception par EDF a été finalisée en 1991. Il a finalement été autorisé par arrêté préfectoral en 1992 [5]. Les travaux ont eu lieu du 22 mars au 20 mai 1993.

Le stade consiste en un aménagement artificiel dans le lit de la Durance d'une longueur de 400 m, comprenant un dénivelé de 4 m soit 1% de pente. Il comporte 50 portes de slalom ainsi qu'une rampe de départ et 10 portes gonflables pour le kayak cross.

Les débits utilisables pour la pratique s'étendent de 15 à 80 m³/s, ce qui a été pensé par le biais d'un profil en travers évitant de noyer tous les obstacles lors de la montée des eaux et en les concentrant lors de la descente. Le profil en travers suivant présente ce principe.

L'objectif de l'aménagement était d'amoindrir les degrés de difficultés en fonction de l'accroissement du débit, pour correspondre au public accueilli, notamment l'été. Pour cela, un premier type d'obstacles est mis en place au fond de la rivière pour les débits de 20 à 40 m³/s, obligeant une navigation précise, tandis que pour de plus forts débits, l'influence de ces premiers obstacles est amoindrie et le parcours est moins mouvementé.

Il est spécifié dans l'APS EDF que les obstacles sont conçus de manière à résister aux crues et aux batillages quotidiens, mais que les zones de remplissage alluvionnaire entre ces éléments devront être recalibrés régulièrement. Le Schéma de 1991 citait également une préoccupation quant aux apports solides provenant du Fournel notamment et de la Durance.



Figure 2 : Photographie par drone du stade d'eau vive de l'Argentière (ARTELIA, juin 2025)

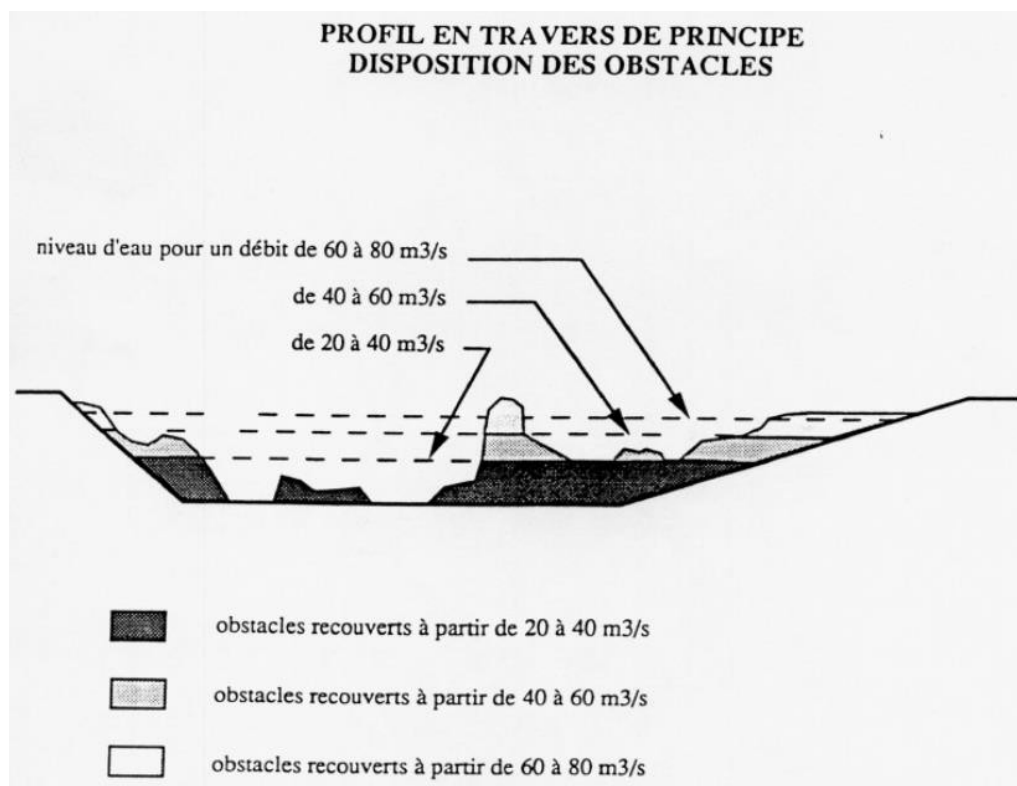


Figure 3 : Profil en travers de principe de l'aménagement du stade d'eau vive (disposition des obstacles) (source : [7])

Parcours Canoé-Kayak de l'Argentière-Profil en long

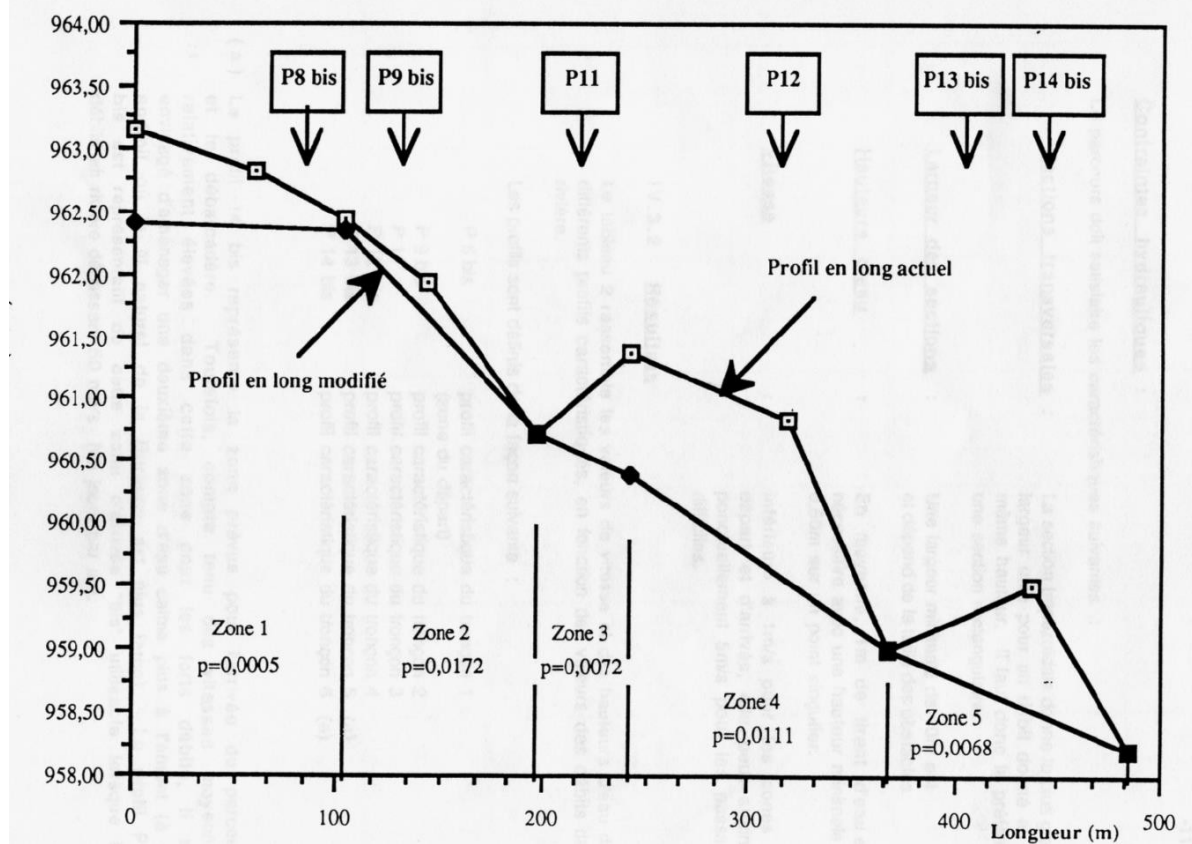


Figure 4 : Profil en long initial et projet (APS) [7]

